

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6°)

---



---

### TRESORERIE :

	1973	1974
Abonnement France .....	25 F	30 F
Membre scolaire .....	13 F	15 F
Abonnement Etranger .....	28 F	33 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	5 F	5 F

**N.B.** — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

---



---

### SOMMAIRE

VAN HERREWEGE C. — Contribution à l'étude des <i>Blattaria</i> de la faune malgache. I. <i>Princisia</i> , gen. nov., voisin de <i>Gromphadorhina</i> Brunner v. W. Description d'une espèce nouvelle .....	262
MOURAVIEFF I. — Action du dithiotréitol sur l'inhibition de l'ouverture des stomates par le N-Ethylmaléimide, l'acide abscisique et le salicylaldoxime en absence de gaz carbonique et à la lumière .....	268
GROSPÉLIER L. — <i>Lactarius aspideus</i> (Fries), espèce inconnue des mycologues Français .....	272
BALAZUC J. — Laboulbéniales de France (suite) .....	280

**LACTARIUS ASPIDEUS (Fries),  
ESPECE INCONNUE DES MYCOLOGUES FRANÇAIS**

par L. GROSPÉLIER.

*Résumé.* Deux Lactaires (Basidiomycètes) proches mais spécifiquement bien distincts, *Lactarius aspidus* Fr. et *L. flavidus* Boudier, sont étudiés et décrits en parallèle.

Lors de l'Exposition Mycologique de la Société Linnéenne de Lyon, le 18 octobre 1970, notre collègue, le Docteur DELAIGUE, nous présentait un lactaire qui ne nous était pas inconnu, mais dont l'apparition, un peu tardive à notre goût, nous laissa un instant perplexe quant à son identification. Nous récoltons en effet, depuis 1951 déjà, dans plusieurs stations de la région de Chamonix, au mois d'août, un lactaire que nous avons toujours nommé : *L. aspidus* Fries. Or, le lot qui nous était présenté, ne pouvait qu'appartenir à cette espèce ; il ne pouvait pas s'agir de *L. flavidus* Boudier, espèce voisine, mais différente ; d'ailleurs, cette dernière étant exposée abondamment dans la salle, il était aisé de comparer les deux lots : ceux-ci se séparant après un premier examen macroscopique, M. JOSSERAND procéda, dans l'heure qui suivit, à une première étude microscopique, qui, s'avérant positive, décida de la publication de la présente note ; car, s'il semble certain que *L. aspidus* n'a jamais été signalé en France, il semble également certain qu'aucun mycologue n'a jamais récolté lui-même les deux espèces. Nous donnerons donc, tout d'abord, une description séparée de ces deux lactaires ; puis, nous essayerons de les suivre, à travers le labyrinthe tourmenté des publications les concernant ; enfin, nous terminerons par quelques observations.

**Lactarius aspidus Fries - 1838**

*Chapeau* : (1,5)-3-6-(8) cm de diamètre ; assez peu charnu, ferme, mais fragile-cassant ; dans le jeune âge, tantôt régulièrement convexe, non ou à peine bosselé, tantôt convexe-gibbeux, et, dans ce cas, à gibbosité simple, obtuse, soit concentrique, soit passablement excentrée, ou encore à gibbosité double, mal définie dans ses contours ; devenant, sur l'adulte, soit simplement aplani, soit, plus volontiers, déprimé, tantôt faiblement, avec une forme mollement et largement arrondie, tantôt profondément, au point de prendre un aspect cyathiforme ; marge d'abord faiblement enroulée, puis incurvée, parfois même déployée, légèrement excédente, entière, rarement lobée, parfois ridulée, ornée très typiquement sur l'extrême bord (1-1,5 mm) d'une fine pilosité blanche, qui s'estompe avec l'âge ; cuticule séparable sur 1/3 ; non hygrophane, glabre, sans trace aucune de squamules, ni même de fibrilles, recouverte, quand imbue, d'une forte glutinosité, et prenant par temps sec un aspect vernissé-laqué, blanc crème ivoirin à la marge (Séguy 320) avec le disque le plus souvent jaunâtre-paille (vers S. 259-260), très rarement citrin pâle, finalement chamois (S. 249-250)

sur la totalité de la surface ; *typiquement non zonée*, tout au plus avec, parfois, quelques taches beigeasses à roussâtres dispersées çà et là ; parfois aussi avec quelques scrobicules oblongues de 1-3 mm. Le frottement de la cuticule colore celle-ci en lilacin-grisâtre, passant au chamois-violeté.

*Pied* : 3-8 cm × 5-14 mm, cylindrique, parfois comprimé-sillonné, *typiquement élancé*, très généralement plus long que le diamètre du chapeau, rarement égal, tantôt concentrique, tantôt excentré ; très variable de forme : droit et égal, ou encore évasé en haut et atténué en bas ; d'autres fois, atténué en haut et renflé à la base ; souvent aussi tordu sur une partie quelconque de sa hauteur ; de consistance dure ; *typiquement plein* (le pied creux est très exceptionnel, et, dans ce cas, il est fistuleux, non cave) ; zone corticale peu épaisse (2 mm), la partie centrale n'étant pas médulleuse ; très finement veinulé et recouvert, sur les jeunes, d'un fin tomentum blanc, puis devenant sur

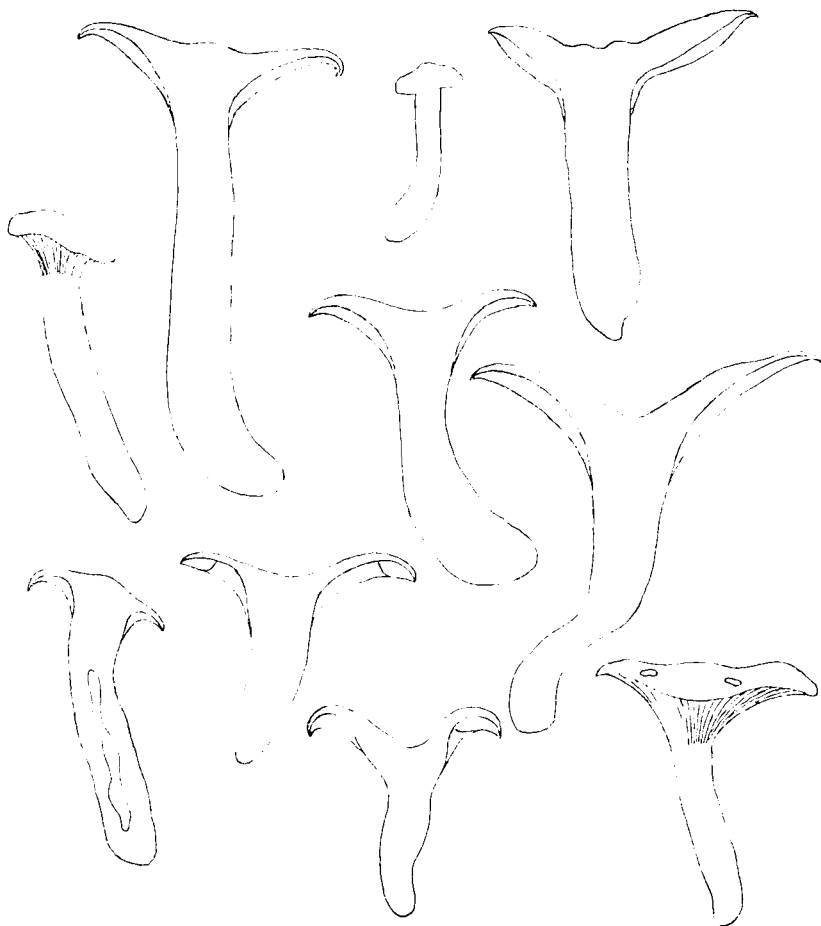


Fig. 1. — *Lactarius aspideus* Fr., Col de la République (Loire), 9-10-1971, × 2/3.

l'adulte, en totalité ou sur les 2/3 supérieurs, d'un jaunâtre concolore au chapeau ; virant plus ou moins rapidement, sous la pression du doigt, tout d'abord au lilacin pâle (S. 25), puis au violeté plus foncé (S. 60), pour atteindre un maximum de saturation dans le violet en S. 9-8-7 : finalement (24 heures) redevenant plus pâle, mais en se salissant et prenant alors des tons incertains et mélangés, dans les gris-brunâtres-violetâtres (S. 90-700-704), ou encore virant uniformément au chamais (S. 250).

*Lamelles* : plutôt serrées et moyennement épaisses, fragiles, falci-formes, étroites (2-4 mm), souvent droites et d'égale largeur dans leur partie médiane, parfois fourchues, et *rendues très décurrentes par un filet de 6-10 mm les reliant au pied* : lamellules nombreuses, atteignant, les unes 1/3 de la largeur des lames, les autres la presque totalité de cette largeur et, dans les deux cas, fortement arrondies ; crème-ivoirin à jaunâtre-paille pâle, présentant, par chatolement, des reflets carnés à jaune de buis : devenant d'abord d'un joli lilacin, aux endroits frottés, puis prenant des tons grisâtre-violeté.

*Lait* : d'un blanc de lait abondant à la coupe, mais se tarissant vite ; les *gouttes, isolées sur lame de verre ou sur calicot blanc, se colorent très lentement en lilacin très clair* (S. 4-10-9-20-19), pour s'en-vahir finalement de grisâtre-violetâtre (S. 700-705) ; saveur douce, puis âcre, mais devenant, en y insistant (2 minutes !), remarquablement amère : cette amertume, moins intense que durable, se perçoit encore 2 à 3 heures après que l'on a goûté (même comportement que chez *L. subdulcis* !).

*Chair* : ferme et cassante, moyennement épaisse au disque, plus mince dans la zone lamellaire, d'un blanc de lait pur à la coupe, en vif contraste avec la teinte générale du chapeau, des lames et du pied ; virant très vite au lilacin-lavande (S. 25-60-9), pour atteindre une saturation dans les violets clairs (S. 613-620) ; puis se ternissant en gris-violetâtre-brunâtre (S. 90-700-704). Odeur assez remarquable, fruitée, rappelant celle de *Russula queletii* : saveur à même comportement que le lait.

*Réactions chimiques* : Le gaïac colore le pied en jaunâtre, puis vert (3') et le chapeau en grisâtre-verdâtre sale ; SO<sup>4</sup>Fe, NaOH, Phénol, Ammoniaque = O.

*Examen microscopique* : Spores 8-9-10,7 × 7,5-8,6 μ, à crêtes volontiers arquées, accompagnées de quelques verrucules ; connectifs rares. *Cystides* banales.

*Habitat* : Dans les saulaies marécageuses des sols cristallins, en montagne (Alt. 1 000-1 150 m).

1) *Récoltes savoyardes* - 12-8-1951 ; région de Chamonix (Haute-Savoie), au lieu dit : « La Rosière » (alt. 1 080 m) ; dans un bois d'épicéas à sous-couvert de saules (*Salix aurita* ?) et d'aulnes (*Alnabetula viridis*) ; 14 carpophores de tous âges enfouis dans l'herbe dense d'une « mouille » des bras de l'Arve : toujours retrouvé depuis, dans cette station. Espèce poussant au voisinage : *Russula alnetorum*. Espèces poussant aux alentours de la mouille, mais hors des saules : *Lactarius repraesentaneus*, *trivialis* ; *Russula consobrina*, *fuscochracea*, *rhodopoda*, *vinosa* ; *Hygrophorus Karsteni*, *olivaceoalbus*, *Tricholoma inamaenum*. Autres récoltes :

10-8-54, au lieudit : «Paradis des Drus» ; 19-8-63 : près du village des Contamines, le long du Bon Nant. Dans chacun de ces habitats, présence de bosquets de Saules.

2) *Récoltes de la région stéphanoise - 17-10-70 (leg. DELAIGUE) : Col de la République (Loire) ; altitude : 1145 m ; 12 carpophores, dans un pré marécageux, entouré d'épicéas, sous un buisson de Saules (*Salix capraea*), et complètement dissimulés dans l'herbe haute et dense ; c'est cette récolte qui figurait à l'exposition de Lyon, le 18-10-70. Récolte personnelle dans la même station le 9-10-71, en compagnie de M. le Docteur DELAIGUE qui n'a cessé de nous être utile dans nos recherches et que nous remercions ici : une trentaine de carpophores dénombrés, après une recherche laborieuse, et 15 récoltés. Poussaient en compagnie de ce Lactaire : *Cortinarius concinnus* (invisible lui aussi !), *Galeria hypnorum*, *Psilocybe semi-lanceata*. Une telle station confirme mieux que celles de la Savoie, que l'espèce est liée aux Saules (les épicéas sont à plus de 200 mètres).*

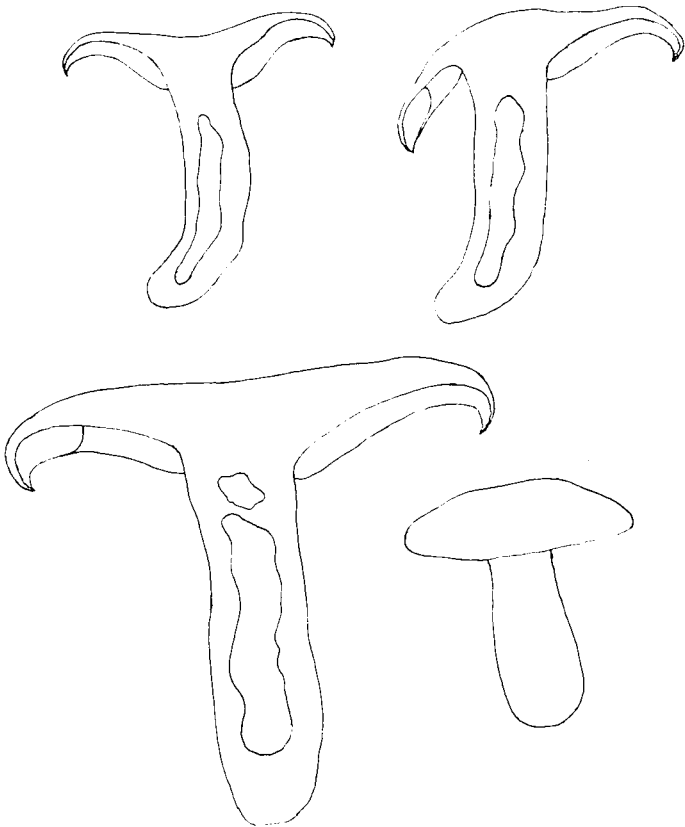


Fig. 2. — *Lactarius flavidus* Boudier, Dizimieu (Isère), 20-9-1971.  $\times 2/3$ .

**Lactarius flavidus** Boudier

*Chapeau* : (4)-6-11(13) cm de diamètre ; d'abord convexe-pulviné, plus aplani, parfois faiblement et très obtusément mamelonné ; parfois aussi, bien qu'exceptionnellement, très faiblement déprimé ; plutôt ferme et charnu ; à marge d'abord très fortement involutée et restant enroulée sur l'adulte, excédente, le plus généralement régulière (voir plus loin à « habitat ») : tout au plus faiblement pruineuse à l'extrême bord ; cuticule séparable sur 1/3, d'aspect fibrilleux, parfois même légèrement squamuleux, présentant, quand imbue, un revêtement lubrifié-visqueux ; laissant apparaître une série de zones concentriques d'aspect variable, tantôt régulières et pratiquement continues, au nombre de 3 à 8, sans rapport aucun avec le diamètre, tantôt discontinues et présentant une succession d'arcs ; très exceptionnellement sans zone définie, mais alors avec çà et là, des taches désordonnées ; d'abord jaune clair-paille (S. 260) pour le fond, légèrement plus sombre pour les zones (S. 259) ; ou encore S. 320 pour le fond et S. 319 pour les zones ; puis s'assombrissant avec l'âge et prenant alors une teinte uniforme chamois (S. 249 + S. 250), avec des taches isabelle (S. 203). Par temps sec, l'aspect zoné s'estompe et tend à disparaître, tandis que se lustre le revêtement.

*Pied* : (2,5)-3-8-(9) cm × 1-2 (2,4) cm, typiquement plus court que le diamètre du chapeau, tout au plus égal, concentrique, exceptionnellement excentré, cylindrique, droit, égal, parfois légèrement atténué ou atténué-coudé à la base, lisse, parfois ridulé, brillant, blanchâtre à jaunâtre dans les teintes du chapeau, et finalement ocracé (S. 214-246), typiquement creux (l'aspect plein est très rare !) et présentant alors un cortex épais (5-6 mm) et dur, contrastant avec la paroi médulleuse de la cavité.

*Lamelles* : serrées, falciformes-arquées-adnées, assez étroites (5-6 mm), assez souvent fourchues à l'insertion, avec des lamellules nombreuses, blanchâtres à crème (un peu plus pâle que S. 320), puis présentant des reflets d'un jaunâtre-paille très pâle. Au frottement, ces lamelles virent au violet (S. 26).

*Chair* : ferme et épaisse, présentant, après coupe longitudinale d'un carpophore, l'aspect suivant : blanc de lait pur partout, puis virant, assez rapidement quand imbue et lentement par temps sec, au violet (S. 26) sur toute sa surface ; mais, tandis que cette teinte marque le point de saturation maxima atteint par les lames, les autres parties du carpophore continuent de s'assombrir (S. 684-673), pour atteindre un maximum de saturation dans les violets-bleus sombres (S. 683-653) ; enfin, l'oxydation continuant son action, on note, après 24 heures : chapeau et cortex du pied : gris-violâtre-brunâtre (S. 180-694-133) ; chair de la zone médulleuse du pied : blanchâtre ; puis, après 48 heures : chair du chapeau ocracé-orangé sale (S. 214-215) ; ailleurs sans changement. Odeur peu remarquable, bien que légèrement fruitée ; saveur âcre, non amère.

*Lait* : assez abondant à la coupe, mais se tarissant vite ; isolé sur lame de verre ou calicot blanc, il est d'un blanc de lait pur et immuable ; le même lait exsudant de la chair pressée aux doigts, vire au violet comme cette dernière. Saveur lentement et moyennement âcre ; pas de perception d'amertume.

*Examen microscopique* : Spores 9,8-11,4 × 7,8-8,5 μ, assez fortement crêtées, mais à crêtes plus rectilignes qu'à *aspideus*, parfois en « arêtes de poisson », c'est-à-dire avec des branchements latéraux à angles ouverts. Quelques verrues : quelques connectifs.

*Cystides* banales.

*Habitat* : de septembre jusqu'aux gelées (récolté en décembre !), dans les bois de feuillus mêlés, en terrain calcaire ou argilo-calcaire. Dans la région lyonnaise, ce lactaire est surtout commun dans « l'île de Crémieu » où sa présence envahissante se signale partout : dans les sous-bois de feuillus (chênes, charmes, hêtres) sans sous-étage d'arbustes, et offrant alors des carpophores de belle venue, très réguliers d'aspect ; mais aussi, et surtout, dans les halliers inextricables qu'abritent les grands arbres, dans des formations denses à *Corylus avellana*, *Evonymus europaeus*, *Cornus mas*, *Rhamnus cathartica*, *Berberis vulgaris*, *Buxus sempervirens*, *Crataegus oxyacantha*, etc..., c'est là que *Lactarius flavidus* se rencontre en immenses troupes ; la densité de poussée y est alors telle que les chapeaux, serrés les uns contre les autres (parfois soudés !) prennent des aspects lobés-tourmentés, anormaux ; aucun lactaire connu de nous, hormis *L. trivialis*, n'a jamais présenté une telle prolifération. Espèces poussant en compagnie de ce Lactaire : *L. zonarius*, *pyrogallus* ; *Russula alutacea*, *aurata* ; *Hygrophorus leucophaeus*, *Russula* ; *Cortinarius caeruleus*, *cephalixus*, *evosmus*, *flavescentium*, *fulvo-incarnatus*, *infractus*, *parvus*, *rufo-olivaceus*, *subarquatus*. Signalons, pour mémoire, la station du Château de Malatray (Rhône), entre Lentilly et le Col de Mercruy, où le terrain, essentiellement siliceux, peut sembler insolite pour abriter une telle espèce ; mais celle-ci croît dans l'enclave calcaire voisinant le Château, et bien connue des mycologues Lyonnais ; c'est là que notre Maître et ami Albert POUCHET nous fit connaître cette espèce en 1952.

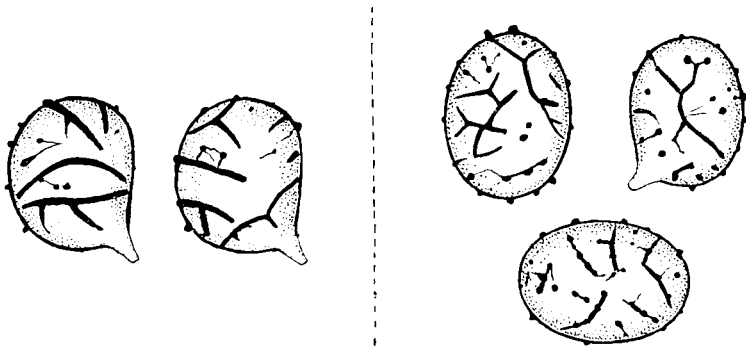


Fig. 3. — Spores de *L. aspideus* (à gauche) et de *L. flavidus* (à droite).  
× 2 000 (M. JOSSERAND delin.).

### **Lactarius aspideus**, dans la littérature

En 1838, FRIES décrit [1] sous le nom de *L. aspideus*, un lactaire à l'habitat bien particulier, et qu'il avait jadis [2, 3] nommé par erreur : *L. repraesentaneus* Britz. Nous ne dirons rien ici de cette dernière

espèce, aujourd'hui connue de tous, ou du moins, interprétée par tous de la même façon, si ce n'est pour préciser que KROMBHOLZ [6] en 1843, suivant l'erreur initiale de FRIES, a décrit et figuré, sous le nom de *L. aspideus*, le véritable *repraesentaneus*. En 1855, LINDBLAD [7] fait état de *L. aspideus* dans sa *Monographie*, et tandis que FRIES, en 1863 d'abord [4], puis en 1874 [5], confirmera définitivement son espèce, KARSTEN [8] la signale en Finlande en 1879. En France, BOUDIER décrit en 1887 [9], puis en 1905 [10], un *L. flavidus*, proche voisin de l'espèce friesienne, dont il ne dit mot ; à partir de là va s'engager, entre les deux espèces, un chassé-croisé d'autant plus durable qu'aucun mycologue ne parlera jamais des deux espèces. En 1924, ROMELL [11] pensant que *L. aspideus*, tel que FRIES l'a décrit dans les « *Hymenomycetes* » n'est pas celui de son « *Systema Mycologicum* », propose de supprimer le nom « douteux » d'*aspideus* et de le remplacer par celui de *rosearialascens* (Lasch) Romell ; selon lui l'espèce de LASCH est identique à celle décrite par FRIES en 1838 ; or LASCH [12] a décrit son espèce en 1828 ! Puis, successivement, MAIRE [13] en 1924, BRESADOLA [14] en 1928, KONRAD [15] en 1935, KONRAD et MAUBLANC [16] en 1937, décriront, sous le nom de *L. aspideus*, le *L. flavidus* de BOUDIER. Et tandis que SACCARDO [17], puis GILLET [18], puis KÜHNER et ROMAGNESI [19], interpréteront correctement l'espèce de BOUDIER, LANGE, lui, décrira en 1928 d'abord [20] puis en 1940 [21], sous le nom de *L. flavidus* Boudier, une espèce que rien ne saurait séparer de *L. aspideus* Fries. Il faut attendre 1956 pour entendre parler à nouveau de l'espèce de FRIES : W. NEUHOFF, dans sa Monographie « *Die Milchlinge* » donne [22] la première description détaillée et précise de l'espèce, suivie d'une mention succincte et vague à l'endroit de *L. flavidus* Boudier, jamais récolté par lui, et qu'il ne connaît que par un envoi. Après NEUHOFF, personne, à notre connaissance, ne parlera jamais plus d'aucune des deux espèces, et l'oubli se fera sur elles.

*Observations.* — *L. aspideus*, tel que nous venons de le décrire, se rapporte en tous points, à ce qu'en dit FRIES : l'habitat « *Locis humidis, in salicetis* » concorde : le chapeau est dit « *e gibbo-convexo depresso* », ce qui constitue l'« *unde nomen* » de l'auteur ; l'absence de zones est mentionnée : « *azono* » ; quant à l'aspect marginal du chapeau, FRIES en dit : « *cingulo tomentoso, marginale discreto, albo deciduo glaberrimo* » ; le lait est dit : « *ex albo lilacino* » ; enfin l'espèce est de petite taille « *minor* » et de couleur paille : « *totus stramineus* ».

Quand à notre description, comparée à celle de NEUHOFF, elle concorde, à deux exceptions près. D'une part le mycologue allemand dit les lames adnées - décurrentes (*angewachsen - herablaufend*), alors que nous les avons toujours observées typiquement décurrentes en longs filets ; (FRIES, lui, ne dit rien sur ce point). D'autre part, NEUHOFF, utilisant comme nous le code de Ségué, mentionne que le lait vire au violet héliotrope (S. 13), alors que nos observations nous ont fait consigner des teintes plus pâles ; or, en 1970, lorsqu'il fut décidé de publier cette note, nous étions bien incapable, d'une part de confirmer l'observation de ROMAGNESI [23], à savoir que le lait de *L. flavidus*, isolé sur lame de verre, est blanc et le demeure, d'autre part de préciser la couleur de celui d'*aspideus* ; il fut donc décidé, avant publication, d'observer ces deux caractères différentiels en 1971, et chacun sait que cette année-là

fut marquée par une sécheresse peu ordinaire : ceci peut expliquer cela, encore que nous nous devons de faire de nouvelles observations sur ce point précis. Nous pensons en effet que de nouveaux Lactaires à chair virant au violet, risquent d'être décrits dans un proche avenir (exemple : une petite espèce reçue en 1971, de Provence, *leg.* RIOUSSET). Nous devons donc, sans aucun doute, situer chaque espèce avec précision, et, pour cela : 1°) abandonner toute tendance à la métonymie chaque fois que l'on voudra décrire un changement dans la couleur du lait ou de la chair : s'agira-t-il du lait, de la chair, ou des deux à la fois ? 2°) consigner le plus exactement possible les teintes, en cours de virage. En ce qui concerne les deux espèces ci-dessus, la comparaison est significative : chez *flavidus*, la chair vire au violet-bleu sombre ; chez *aspideus*, elle se tient dans la gamme des lilacins-rosâtres (ce qui expliquerait peut-être le nom de *roseoviolascens*, donné par LASCH pour son espèce !). Comme on le voit, même si les conditions atmosphériques peuvent être cause d'écart d'enregistrement, il n'y a aucune commune mesure entre S. 683 et S. 25 !

Quant à savoir si l'on doit faire de *L. aspideus* et *L. flavidus*, deux espèces autonomes, ou si, comme l'a proposé NEUHOFF, on doit regarder *L. flavidus* Boudier comme une variété de l'espèce friesienne, nous nous bornerons à faire remarquer que si ces deux champignons ont un caractère commun : leur couleur jaune-paille, ils se séparent par l'ensemble de tous leurs autres caractères.

*Habitat* : *aspideus* est lié aux saulaies marécageuses des sols cristallins de montagne ; *flavidus* est une espèce de plaine, des bois de feuillus mêlés, en terrain argilo-calcaire ou calcaire. Chapeau : plutôt petit, chez *aspideus* (3-6), au moins moyen chez *flavidus* (5-10) ; vite déprimé à cyathiforme chez *aspideus*, pulviné-étalé chez *flavidus* ; non zoné chez *aspideus*, zoné chez *flavidus* : blanc à la marge chez *aspideus*, concolore chez *flavidus* ; à pilosité de 1-1,5 à l'extrême marge chez *aspideus*, sans pilosité chez *flavidus*. Pied plus long que le diamètre du chapeau chez *aspideus*, plus court chez *flavidus*. Lamelles décurrentes en longs filets chez *aspideus*, arquées-adnées chez *flavidus*. Lait blanc, virant au lilas chez *aspideus*, blanc immuable chez *flavidus* ; amer chez *aspideus*, seulement âcre chez *flavidus*. Chair virant au lilas-rosâtre chez *aspideus*, au violet-bleu foncé chez *flavidus*. Caractères microscopiques : la différence entre la forme des spores, un peu plus allongées chez *flavidus* que chez *aspideus*, quoique bien légère, s'est révélée constante sur plusieurs récoltes provenant de localités différentes. Constante également la différence entre les crêtes arquées d'*aspideus* et celles, plus rectilignes de *flavidus*.

1. FRIES. — *Epicrasis systematis...*, 1839, p. 336.
2. FRIES. — *Observationes mycologicae*, II, 1818, p. 189.
3. FRIES. — *Systema mycologicum*, I, 1821, p. 63.
4. FRIES. — *Monographia Hymenomycetum Succiae*, II, 1863, p. 156.
5. FRIES. — *Hymenomyces Europaei*, 1874, p. 424.
6. KROMBOLTZ. — *Naturgetreue Abbild...*, 1843, V, p. 11, planche 58-7-10.
7. LINDBLAD. — *Monographia Lactariorum Succiae*, 1855.
8. KARSTEN. — *Rysslands, Finlands, och den Skandinaviska*, I, 1879.
9. BOUDIER. — *B.S.M.F.*, 1887, n° 3, p. 145.
10. BOUDIER. — *Icones mycologicae*, 1905, p. 24, planche 48 L.
11. ROMELL. — *Zeitschrift für Pilzkunde*, 1924, n° 3, p. 86.

12. LASCH. — *Linnaea*, 1888, n° 3, p. 161.
13. MAIRE. — *B.S.M.F.*, 1924, n° 40, p. 310.
14. BRESADOLA. — *Iconographia Mycologica*, 1928, pl. 361.
15. KONRAD. — *B.S.M.F.*, 1935, n° 51, p. 165.
16. KONRAD et MAUBLANC. — *Icones selectae fungorum*, 1937, pl. 321.
17. SACCARDO. — *Sylloge fungorum*, 1894, II.
18. GILLET. — *Champignons de France, Hyménomycètes*, 1893, pl. 386.
19. KÜHNER et ROMAGNESI : *Flore analytique*, 1953, p. 475.
20. LANGE. — *Dansk Botan. Arkiv.*, 1928, VII, 5-7, a - c.
21. LANGE. — *Flora Ag. Danica*, 1935-40, p. 40, pl. 170 F.
22. NEUHOFF. — *Die Milchlinge*, 1956, p. 113, pl. III-12 et XVII-13.
23. ROMAGNESI. — *Nouvel Atlas des Champignons*, 1961, tome 3, pl. 159.

L. GROSPÉLIER,

*Chemin de la Chimbaude, 69 Saint Romain en Gal*

## LABOULBENIALES DE FRANCE

par le Dr J. BALAZUC (*suite*)

8 a. **R. lasiophorus** (Thaxter, 1892).

**277** : 37 (*Acanthomyces lasiophora*). **280** : 467 (*Rhacho. l.*). **296** : 360, pl. 2 fig. 6, pl. 12 fig. 7-11 et 17-19. **300** : 279-280. **231** : 735. **78** : 364 (5). **269** : 124 et 131, fig. 10. **242** : 141-142. **7** : 108, fig. 1.

Sur des Carabiques *Anchonoderidae* (*Atranus*), *Harpalidae* (*Acupalpus*), *Pterostichidae* (« *Platynus* »), *Licinidae* (*Badister*, *Baudia*), *Lebiidae* (*Dromius*) : Etats-Unis, Allemagne, France. La citation sur le Staphylin *Othius punctulatus* (Goeze) d'Allemagne par STADELMANN et POELT (269) est peu croyable et résulte probablement d'une confusion avec *R. furcatus* (voir ci-dessus). Ce *Rhachomyces* n'était pas connu de France avant nos récoltes :

*Acupalpus* (*A.*) *exiguus* (Dej.) : étangs de Vaux (Nièvre) !, avec *Laboulbenia acupalpi* sur un même individu ; une partie des exemplaires ressortissent à la forme suivante (*R. l. demauxi*). *A.* (*A.*) *luteatus* (Duft.) : Vaugrenier près d'Antibes (*A.-M.*) (SAINTE CLAIRE-DEVILLE leg.). *Baudia anomala* (Perris), subsp. *pseudopeltata*, M. Dew. : lac de Grandlieu (Loire-Inf.) ! Sur diverses parties du corps.

8 b. **R. lasiophorus demauxi** Balazuc, 1971.

**7** : 107-108, fig. 2.

*A typica forma paucis (circiter septem) praecipui axis cellulis, immo maximo, colocynthiformi perithecio recedit. Quacum simul in Acupalpo exiguo (Col. Carab. Harpal.) parasitus. Maxima longitudo : 200  $\mu$  ; perithecium : 110  $\times$  60  $\mu$ .*

Avec le précédent sur *Acupalpus* (*A.*) *exiguus* Dej. des étangs de Vaux (Nièvre) !

[*R. maublanci* Lepesme, 1942.]

**150** : 487 (*R. canariensis*). **152** : 73, pl. 3 fig. 1-2. **19** : 99, pl. 7 fig. 1-2. **269** : 131. **66** : 117-131, passim. **67** : 779-780, fig. 3 et pl. I. **6** : 689.

Sur les *Duvalius* du Trentin et de Transylvanie. Sa présence sur un *Geotrechus* de l'Ariège laisse prise au doute (6).